

Ce document a pour objectif de décrire les différentes fonctionnalités du module d'inscriptions des calendriers sportifs.

# 1. Les menus

*Principe* : Afin d'accéder à ce module, un nouveau menu nommé «Calendrier sportif» est mis en place. Celui-ci permettra de consulter deux onglets :

- Calendrier: Reprise de l'écran « Calendrier » déjà en place dans la « Gestion sportive »
- Candidatures : Permet d'enregistrer de nouvelles manifestations, de les modifier et de les valider.

#### Menu «Calendrier sportif »



# Description

Tous les utilisateurs ont accès en consultation au menu et aux onglets «Calendrier» et «Candidatures»

# 2. Le calendrier général

*Principe* : Cet écran est exactement le même que celui présent dans le menu «gestion sportive». Il permet de visualiser les manifestations validées et d'intégrer les résultats des épreuves. L'écran est répété dans ce module en tant que raccourci.



## Règles de gestion

**Description** Règles de gestion de la «Gestion sportive»



# 3. Votre calendrier

*Principe / Description* : Cet écran contient plusieurs fonctionnalités afin que chaque organisateur puisse gérer ses manifestations :

- Recherche des manifestations : permet de lister les manifestations dont vous êtes organisateur. La Fédération, les ligues et départements verront également apparaître les manifestations organisées par leurs sous-structures.
- Enregistrement de nouvelles manifestations : permet de poser candidature d'une nouvelle manifestation.
- Validation des manifestations : permet aux départements, ligues et à la Fédération de valider les candidatures de manifestations.



**Recherche de manifestations/Description :** Cette fonctionnalité permet de rechercher les manifestations dont la structure de travail est organisatrice. La Fédération, les ligues et départements verront également apparaître les manifestations organisées par leurs sous-structures. Quatre critères permettent de filtrer la recherche :

- La saison
- La discipline
- La phase (hivernale ou extérieure)
- Un tri

2007 🗾 2x70 m	🚽 🛛 Saison extérieure 🚽

## Règles de gestion

Description
Seules les manifestations répondant aux critères sont listées
La liste est restreinte aux manifestations dont la structure de travail (et ses sous-structures) est organisatrice



*Liste des manifestations/Description :* Cette liste résulte de la recherche faite grâce aux critères présentés précédemment. Des icones spécifiques permettent de modifier les manifestations et de les valider. Les données affichées sont :

- L'état de l'épreuve
- La date de l'épreuve
- Le lieu de l'épreuve
- Le code et nom de l'organisateur
- Le nom de la discipline
- Les caractéristiques (Distinction et Championnat)

L'état de l'épreuve est défini en fonction de son avancement dans le processus de validation :

- Attente de validation
- Validée département
- Validée lique
- Attente de paiement
- Validée
- Annulée
- Reportée

Légende C. Modifie Validat Période de Liste dos 9	r les caractériques de l'épreu la candidature de l'épreuve volidation du 01/12/2006 au épreuves trouvées	NS 15103/2007		Validation des m Vous pouvez le valider les sa xélectionnéex dans l Valider les mai	an festations isses des mantéstations a liste ci-deuxous nifestations	
	Etat de l'épreuve	Date de l'épreuve	Lieu	Organisataur	Discipline	Caractéristiques
1	Attente de paiement	01/03/2007 au 03/03/2007	ORLEANS	01 - LIGUE DE PROVENCE	2x70m	1
3	Attente de palement	01/03/2007 au 02/03/2007	TOURS	D-FFTA	2x70m	
3	Validée	16/03/2007	GAYENINE	3697002 - LES ARCHERS DE CAVENNE	2x70m	1
	Attente de validation	21/03/2007 au 22/03/2007	LES BORDES	01 - LIQUE DE PROVENCE	2x70m	
-	Attente de paiement	01/04/2007	SULLY SUR LOIRE	0184136 - LES ARCHERS DE VAL SEILLE	2x70m	0
3	Attente de paiement	01/05/2007	DAMPIERRE EN BURLY	0104113+ LES ARCHERS DU SOLEIL	2x70m	0
	Validée département	05/05/2007	SULLY SUR LOIRE	2445106- PERS UNION MULTI ACTIVITES	2x70m	
	Attente de validation	01/06/2007	CHEMILLY SUR YONNE	0104113-LES ARCHERS DU SOLEIL	267.0m	2
3	Validée	07/07/2007	DAMPIERRE EN BURILY	2445106 - PERS UNION MULTI ACTIVITES	2x70m	

## Règles de gestion

Description
La modification d'une manifestation n'est possible que durant des périodes définies en fonction de la saison,
de la discipline et de la phase (hivernale ou extérieure)
La validation d'une manifestation n'est possible que durant des périodes définies en fonction de la saison, de
la discipline, de la phase (hivernale ou extérieure) et du niveau de validation.
La modification de manifestations est réservée aux utilisateurs :
Gestionnaires clubs
Consultants sportifs clubs

- Gestionnaires départements
- Gestionnaires ligues
- *Gestionnaires sportifs ligues*
- Administrateurs fédéraux



#### Description

La validation de manifestations est réservée aux utilisateurs :

- Gestionnaires clubs
- Consultants sportifs clubs
- Gestionnaires départements
- Gestionnaires ligues
- Gestionnaires sportifs ligues
- Administrateurs fédéraux

*Enregistrement d'une nouvelle manifestation/Description :* Cette fonctionnalité va permettre de poser candidature de nouvelles manifestations sur le calendrier. Trois critères vont permettre d'initialiser le formulaire d'enregistrement d'une nouvelle manifestation :

- La saison
- La discipline
- La phase (hivernale ou extérieure)

En fonction de ces critères un bouton d'enregistrement ou un message d'avertissement apparaîtront à l'écran.



## **Règles** de gestion

Description
L'enregistrement d'une nouvelle manifestation n'est possible que durant des périodes définies en fonction de
la saison, de la discipline et de la phase (hivernale ou extérieure)
Si la période d'enregistrement est ouverte alors un bouton « Enregistrer une nouvelle manifestation »
apparaît.
Si la période d'enregistrement est fermée alors le message « La période d'enregistrement n'est pas ouverte.
Enregistrements du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa » est affiché.
Si la période d'enregistrement n'est pas paramétrée alors le message « La période d'enregistrement n'est pas
ouverte » est affiché.
La création de nouvelles manifestations est réservée aux utilisateurs :
Gestionnaires clubs
• Consultants sportifs clubs
Gestionnaires départements

- Gestionnaires ligues
- Gestionnaires sportifs ligues
- Administrateurs fédéraux



# 4. Enregistrement et modification de manifestation

*Description* : L'écran de création et de modification d'une manifestation sont identiques. Il permet de renseigner les informations de la manifestation et de les enregistrer. L'écran est découpé en 4 zones :

- Informations générales : contient les informations relatives aux critères sélectionnés dans l'écran précédent.
- Caractéristiques : contient les caractéristiques sportives de la manifestation qui permettront de qualifier la manifestation dans un classement ou une catégorie.
- Détails : contient les informations de la manifestation qui serviront principalement à son affichage dans le calendrier.
- Montant : contient le montant à payer par l'organisateur pour l'inscription de sa manifestation au calendrier.

	CALENDRIER SPORTIF	
Informations générales	Principe de fonctionnement         Vous pouvez ici enregistrer une manifestation que vous souhaitez organiser, celle-ci sera ensuite soumise à validation des instances fédérales avant une intégration dans le calendrier de la FFTA.         Trois blocs d'informations sont décrits ici :         • Informations générales : contient les informations relatives aux critères sélectionnés dans l'écran précédent.         • Caractéristiques : contient les caractéristiques sportives de la manifestation qui permettront de qualifier la manifestation dans un classement ou une catégorie.         • Détails : contient les informations de la manifestation qui serviront principalement à son affichage dans le calendrier.	
Structure organisatrice : 0 - Saison : 20 Championnat concerné : Inc	FFTA 07 <b>Discipline :</b> 2x70m dividuel 2x70m 2007 <b>Phase :</b> Saison extérieure	
Caractéristiques Type d'épreuve : Ir Niveau de classement : Championnat :	ndividuel Hors classement 「D1 / Circuit National 「DNAP 「D2 「DR départemental régional de France 「d'Europe 「du Monde	
Détails Date de début : Lieu :	Date de fin :	
Formule : Distinction :	Code Sélection : Sélection Cualification       Target CArrow head Star	
Observations :	Téléphone :	
Adresse internet :		
	Montant enregistrement manifestation : 23,00 €	



## Règles de gestion

Description
Le championnat correspondant aux caractéristiques saisies doit exister
Une discipline doit avoir été choisie
Une saison doit avoir été choisie
Un type d'épreuve doit avoir été choisi
Une date de début et de fin doivent avoir été saisies
La date de début et de fin doivent être correctement saisies
La date de début doit être antérieure à la date de fin
Un lieu doit avoir été saisi
La manifestation doit se dérouler durant la période définie au préalable
La distinction Arrow Head n'est possible que pour le Tir Campagne
La distinction Star n'est possible que pour le 2x70m
La distinction Target n'est possible que pour le 2x70m et la Salle
L'option Duel n'est possible que pour le Tir Campagne, 2x70m, Salle et Divers
Le champ Qualification ne peut être sélectionné que pour la discipline Beursault

## 5. Processus de validation des manifestations

*Description* : Le processus de validation va permettre aux départements, ligues et à la Fédération de vérifier les informations des manifestations en attente de validation. En fonction de l'utilisateur la validation n'aura pas la même conséquence. La validation se fera via la liste des manifestations, une case à cocher se disponible devant chaque manifestation de la liste et un bouton de validation sera présent dans l'entête de la liste. La case à cocher de validation sera présente uniquement si l'utilisateur a les droits de validation sur la manifestation.

**Processus :** Les utilisateurs ont les droits de validation sur les manifestations en fonction des critères suivants :

Utilisateur / Etat	Attente de validation	Validée département	Validée ligue	Attente de paiement	Validée	Annulée	Reportée
Gestionnaires clubs							
Consultants sportifs clubs							
Gestionnaires départements	Х						
Gestionnaires ligues	Х	Х					
Gestionnaires sportifs ligues	Х	Х					
Administrateurs fédéraux	Х	Х	Х				



#### Règles de gestion

Description
Un utilisateur club ne peut saisir des manifestations que sur son club, l'état est alors «Attente de validation»
Un utilisateur département peut saisir des manifestations sur son département et ses clubs, l'état est alors
directement «Validée département»
Un utilisateur ligue peut saisir des manifestations sur sa ligue, ses départements et ses clubs, l'état est alors
directement «Validée ligue»
Un utilisateur fédération peut saisir des manifestations sur l'ensemble des structures, l'état est alors directement
«Attente de paiement»
Un utilisateur département peut valider les manifestations «Attente de validation» de ses clubs -> «Validée
département»
Un utilisateur ligue peut valider les manifestations «Attente de validation» de ses clubs et «Validée département»
de ses départements -> «Validée ligue»
Un utilisateur fédération peut valider toutes les manifestations «Attente de validation», «Validée département »
et «Validée ligue» -> «Attente de paiement»
Les manifestations en état «Attente de paiement» passent en «Validée» une fois le règlement effectué
Un utilisateur fédération peut passer en «Annulée» ou «Reportée» toute manifestation en état «Validée»
Un utilisateur club peut supprimer physiquement ses manifestations «Attente de validation»
Un utilisateur département peut supprimer physiquement les manifestations «Validée département» et «Attente
de validation» lui appartenant ou appartenant à ses clubs
Un utilisateur ligue peut supprimer physiquement les manifestations «Validée ligue», «Validée département» et
«Attente de validation» lui appartenant ou appartenant à ses clubs et ses départements
Un utilisateur fédération peut supprimer physiquement toute manifestation à n'importe quelle étape du processus

# 6. Paiement des enregistrements

**Description :** Une fois les manifestations positionnées en état «Attente de paiement», les organisateurs doivent s'acquitter du tarif d'enregistrement de leurs manifestations. Deux cas sont possibles, soit l'organisateur est en prélèvement soit en bordereau.

Un écran de saisie de règlement permettra d'enregistrer le paiement des manifestations des clubs en bordereau. Le principe sera identique à celui des bordereaux, un chèque pouvant être rattaché à plusieurs manifestations.

L'enregistrement du paiement aura pour conséquence de positionner les manifestations en état «Validée».

Pour les clubs en prélèvement, des dates de prélèvements seront paramétrées pour automatiser la chaîne de paiement.



Tarifs Manifestations 2007

Disciplines	Distinctions	Tarifs
Tir en Salle		23,00 🗆
Salle	Target	100,00 🗖
Tir 3D – Tir Nature – Beursault - Divers 2x50 m		23,00 🗆
Tir en Campagne		23,00 🗆
Tir en Campagne	Arrow head	100,00 🗖
2x70 m		23,00 🗆
2x70 m	Fita Star - Target	100,00 🗖
Spécial Jeunes – Loisir		Exonérés
Cas particuliers traités	manuellement	Tarifs
Report, Annulation, Ajout		61,00 🗆
Ajout d'une distinction		100,00 🗆

		U-PFTA		
Principe de fonctio	anement	and the second second second		and the second sec
Vous pouvez iti env présentes :	egistrer les palements liés aux ca	ndidatures des manifestations préalablement	alidées. Deux po	ssibilités sont
<ul> <li>les prélèvement préalable afin d'aut</li> </ul>	réservés aux organisateurs de m <b>matiser au m</b> aximum la chaîne de	ranifestations en prélèvement. La date du prélè e paiement.	vement est para	métré au
<ul> <li>les règlements saisie de règlement</li> </ul>	éservés aux organisateurs de man t est alors mis à disposition pour a	nifestations qui n'ont pas opté pour le prélèvem effecter le paiement aux manifestations.	ent automatique.	Un formulaire de
Prèle	Actuents		Règlemen	5
s pouvez ici visueliser les manifest	ations qui seront règlées par une opérat	fion Vous pouvez ici enregistre	r un règlement pou	ries manifestations dont la struc
2007 Visualiser le	manifestations à prélever	Enred	strer up nouve	au règlement
		Annuler		
	10.	Annuler Saisie d'un réglement 0 - FFTA		
Montant :	-	Annuler Saisie d'un reglement 0 - FFTA Réglé par : Chèque		
Moetant :	<u></u>	Annuler Salsie d'un réglement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque :		-
Montant : Banque : Libellé : Ranjame	nt inscriptions manifestations	Annuler Saisie d'un règlement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque :		1
Moetant : Bangue : Libellé : Règleme	nt inscriptions manifestations	Annuler - Saisie d'un règlement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque : au cale Montant affecté : 0.00 €	•	) )
Moetant : Bangue : Libeilé : Règleme	nt inscriptions manifestations	Annuler Saisie d'un règlement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque : au cale Mentant affectă : 0,00 € inconstruct la chelement		1
Moetant : Banque : Libellé : Règleme	nt inscriptions manifestations	Annuler - Saisie d'un réglement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque : au cale Montant affecté : 0,00 € Enregistrer le règlement		
Moetant : Banque : Libellé : Règleme Libellé : Règleme	nt inscriptions manifestations	Annuler - Saisie d'un réglement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque : au cale Montant aflectă : 0,00 € Enregistrer le règlement		
Moetant : Banque : Libellé : Règleme Libellé : Règleme Date de l'èpreuve	nt inscriptions manifestations	Annuler - Saisie d'un réglement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque : au cale Montant affecté : 0,00 € Enregistrer le règlement Organisateur	Diiscipline	Montant manile station.
Montant : Banque : Libellé : Règleme Libellé : Règleme Dite de l'épreure Dife de l'épreure Difo3/2007 au D2/03/20	nt inscriptions manifestations	Annuler Salsie d'un règlement 0 - FFTA Réglé par : Chèque N° chèque : au cale Montant affecté : 0,00 € Enregistrer le règlement Organisalaur 0 - FFTA	Discipline 2x70m	Montant manifestation 23,00 €

## **Règles de gestion**

 Description

 Si l'organisateur est en prélèvement alors le paiement des inscriptions sera fera à une date préalablement paramétrée en fonction de la saison, de la discipline et de la phase (hivernale et extérieure)

 Si l'organisateur est en bordereau alors le paiement se fera à l'aide d'un écran de saisie de règlement

 Sur la saisie de règlement, le montant du chèque doit être égal à la somme des manifestations affectées au règlement.